

Rectorat

Le Recteur
Chancelier des Universités de Lorraine

À

Mesdames et Messieurs les Principaux des collèges
publics et privés

S/c de

Mesdames et Messieurs les inspecteurs d'académie
Directeurs des services départementaux

Nancy, le 10 juillet 2007

Dossier suivi par
Robert VALENTIN
Téléphone
06 07 30 66 88
Fax
03 83 86 25 66
Mél.
Robert.Valentin
@ac-nancy-metz.fr

Objet : évaluation en langues à l'entrée en 6^e – rentrée 2007

L'entrée en vigueur depuis 2006 des nouveaux programmes de langues au collège constitue une étape importante du plan national en faveur de l'amélioration de l'enseignement des langues vivantes. Ces programmes insistent sur la nécessité d'une continuité entre l'enseignement de langues dispensé à l'école primaire et en classe de sixième. Elle se fonde sur une réelle prise en compte des compétences des élèves à l'entrée au collège, le niveau attendu étant par référence au CECRL (Cadre européen commun de référence pour les langues) le niveau A1.

Sur la recommandation du groupe de pilotage académique « langues-1^{er} degré », j'ai demandé que soit reconduite dans les établissements volontaires l'évaluation mise en œuvre depuis 2005. Les langues concernées seront l'allemand et l'anglais. Toutes les compétences écrites et orales seront évaluées.

Un groupe de travail académique composé d'enseignants du 1^{er} et du 2^e degré a conçu, sous la responsabilité des IA-IPR de langues vivantes, le protocole d'évaluation qui comprendra pour chaque langue :

- un livret-élève et un livret-professeur téléchargeables à partir du 1^{er} septembre 2007 à l'adresse suivante :
<http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/interlangue>
- un document sonore envoyé sur CD audio en deux exemplaires dans chaque établissement ou téléchargeable au format MP3 à l'adresse ci-dessus.

Cette évaluation est de type diagnostique, c'est à dire qu'elle a pour finalité de renseigner les professeurs de langues sur les acquis des élèves afin qu'ils adaptent leur progression en conséquence.

L'évaluation en langues sera réalisée de préférence entre le 10 et le 15 septembre 2007. Les résultats seront saisis à l'aide du logiciel J'ADE. Les personnes-relais présentes dans les établissements voudront bien assister les professeurs pour la saisie et l'exploitation de ces données.

Les professeurs concernés trouveront dans le document ci-joint les instructions à suivre pour la passation des tests.

Conscient du surcroît de travail que cette évaluation représente pour les équipes éducatives, je remercie à l'avance les chefs d'établissement et les enseignants qui la réaliseront.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'M. Leroy', written in a cursive style.

Michel LEROY